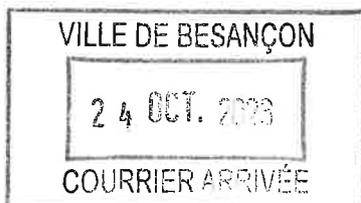




Granulats de Franche Comté
Siège Social
9, rue Paul Langevin
21300 Chenôve

T + 33 3 80 54 35 10
F + 33 3 80 51 14 89
www.eqiom.com



Mission PLUi Département Urbanisme
Centre administratif municipal
Référént Besançon et Est
Monsieur OBIN
2, Rue Mégevand
25034 Besançon cedex

Ecole Valentin, le 23 octobre 2023

Réf : WC/TL-N°017/2023

Copie : Monsieur CORNE le Maire de Marchaux Chaudfontaine

Objet : Plateforme existante travaux public et enrobage A36 Marchaux

Monsieur,

Je me permets de vous adresser la présente afin de solliciter la rectification d'une erreur de zonage sur le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Marchaux Chaudfontaine.

Il s'agit d'un terrain communal artificialisé (revêtu en fraisât routier), d'une contenance d'environ 1,5 hectares pris sur une partie de la parcelle cadastrée section A numéro 709, dont l'existence est antérieure à l'approbation du PLU de Marchaux le 2 novembre 2007.

Cette plateforme (cf. photo aérienne en annexe) essentielle pour la mise en place et le déploiement d'activités liées aux travaux publics, joue un rôle déterminant depuis plusieurs années dans l'entretien des voiries locales ainsi que de l'autoroute. De surcroît, elle présente un avantage stratégique considérable en raison de sa proximité avec la carrière, permettant ainsi la confection d'enrobage, élément primordial pour l'entretien de nos infrastructures routières.

Notre société Granulats De Franche Comté (GDFC), également exploitante de la carrière attenante, a repris la location de ce terrain communal à la date du 5 avril 2019 sous condition que la commune régularise la compatibilité de son usage dans le cadre du PLUi dans un délai de 3 années.

En effet le classement actuel du terrain en zone N restreint son utilisation initiale nécessaire au développement et la maintenance que nous menons au service de la population locale.

Conscient de l'importance que vous accordez à l'aménagement harmonieux et au développement de notre agglomération, je vous serais reconnaissant de bien vouloir prendre en compte cette demande pour un changement de destination du PLUi en zone NC. Nous sommes prêts à vous rencontrer pour vous fournir plus de détails sur notre demande.

Dans l'attente de votre retour et restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

DUGPU - PLUI
Date : 26 OCT. 2023
Pilote(s) : LDC
Copie(s) : F.N
Nécessite une réponse :
<input checked="" type="checkbox"/> Oui N° 646425
<input type="checkbox"/> Non GED sans suivi
<input type="checkbox"/> Diffusion sans GED
Dossier :
Référént :

Thomas LABEIRIE
Chef d'agence Franche Comté

Granulats de Franche Comté
Siège social :
9, rue Paul Langevin
21300 Chenôve
France

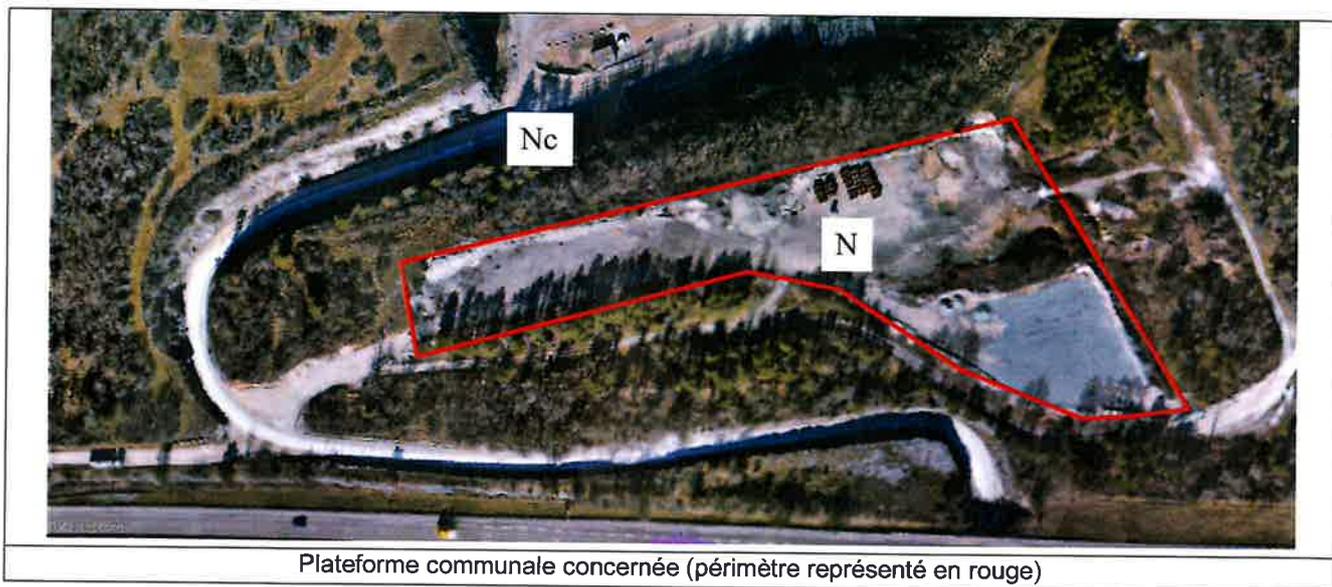
S.A.S. au capital de 13 129 500 Euros
RCS Dijon 482 865 136
SIRET 482 865 136 0014
N° d'identification Intracommunautaire
FR 39/482 865 136



Granulats de Franche Comté
Siège Social
9, rue Paul Langevin
21300 Chenôve

T + 33 3 80 54 35 10
F + 33 3 80 51 14 89
www.eqiom.com

ANNEXE



Plateforme communale concernée (périmètre représenté en rouge)

Granulats de Franche Comté
Siège social :
9, rue Paul Langevin
21300 Chenôve
France

S.A.S. au capital de 13 129 500 Euros
RCS Dijon 482 865 136
SIRET 482 865 136 0014
N° d'identification Intracommunautaire
FR 39/482 865 136